



## Procès-verbal séance extraordinaire

### du Conseil d'établissement

### École Pierre-de-Coubertin

8 novembre 2022

#### Accueil

Mme Dorion accueille les membres du CÉ à cette rencontre Teams et remercie les gens de s'être rendus disponibles pour cet ajout, un peu dernière minute, au calendrier.

---

#### Présences et Quorum

Membres du conseil d'établissement		
Parents	Marie-Eve Dorion	Présente
	Sarah Brutus	Présente
	Karine Donato	Présente
	Gabrielle St-Cyr	Présente
	Myriam Labbé	Présente
	Maxime Gauthier	Présent
Enseignants	Isabelle Turcotte	Présente
	Normand Chaumont	Présent
	Martine Payment	Présente
	Marie-Josée Henri	Absente
Professionnel	Chantale Savoie	Présente
Service de garde	Manon Pelletier	Absente
Direction	Nadine Lalancette	Présente

Après avoir constaté le quorum, Marie-Eve Dorion annonce l'ouverture de la réunion à 19H05

PDC08112022-01 proposée par : Karine Donato, appuyée par Maxime Gauthier

---

### **Adoption de l'ordre du jour**

Les points à l'ordre du jour avaient été transmis au préalable soit :

1. Point en approbation : Activités et sorties
2. Point en adoption : Plan de lutte contre l'intimidation et à la violence

Le point divers a été ajouté séance tenante à la demande de M Gauthier.

#### 3. Divers

3.1 Suivi concernant l'obligation de faire affaire avec une agence de voyages (classe -nature) (Nadine Lalancette)

3.2 Suivi du représentant des parents (Maxime Gauthier)

PDC08112022-02 proposée par : Sarah Brutus, secondée par Karine Donato

---

#### 1. Activités et sorties

Lors de la tenue de notre dernier CÉ, les sorties n'étaient pas encore toutes connues et puisque certaines auront lieu avant la tenue de notre prochaine rencontre, Mme Lalancette présente les différentes sorties :

-25 Novembre, Salon du livre de Montréal, 5<sup>e</sup> année, retour à l'école vers 17h

-7 décembre, Centrale de Beauharnois, 5<sup>e</sup> année

-31 janvier, théâtre Faire crier les murs, 6<sup>e</sup> année

-15 février, théâtre Fanfare et Fanfaronne, 2<sup>e</sup> année

-2 mai, Musée Armand-Frappier, 6<sup>e</sup> année

-16 mai, Insectarium et Biodôme, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

-24 mai, Cosmodôme, Maternelle

Mme Brutus questionne Mme Lalancette à savoir si le nombre de sorties est inférieur aux années antérieures considérant l'augmentation des coûts liés aux sorties. Mme Lalancette confirme qu'effectivement les frais reliés aux sorties sont en augmentation (ex : prix de location autobus etc.). Toutefois, les montants alloués par élèves par le gouvernement ont également été augmentés. Le nombre de sorties est donc d'environ 2 ou 3 sorties par niveau dans l'année. Une partie de ce budget de sorties est aussi investie dans le projet classe nature qui fait partie de notre projet pédagogique, mais qui représente une dépense importante pour les familles.

Il est proposé d'approuver les sorties tel que présentées par Mme Lalancette

PDC08112022-03 Proposé par Chantale Savoie et appuyé par Gabrielle St-Cyr et approuvé à l'unanimité.

---

## 2. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Le document préparé par l'équipe a été transmis par courriel préalablement à la tenue de la rencontre afin que les membres puissent en prendre connaissance. Mme Lalancette explique qu'un travail est débuté avec le comité Climat dans l'école afin de bonifier le plan de lutte afin qu'il soit mieux adapté à la réalité vécue dans l'école. Puisque le travail du comité climat sur la question débute,

Il est proposé d'adopter le plan de lutte dans sa formule actuelle et qu'un suivi des différents travaux du comité Climat soit effectué.

PDC08112022-04 proposé par Myriam Labbé, appuyé par Sarah Brutus et adopté à l'unanimité .

---

## 3. Divers

### 3.1 Suivi à l'obligation d'utiliser les services d'une agence de voyages pour la planification de la classe nature 2022-2033 (Nadine Lalancette)

Mme Lalancette profite de cette rencontre extraordinaire pour nous informer qu'à la suite de 4 mois de démarche, le centre de services a accepté que nous n'utilisions pas les services d'une agence de voyages cette année, réduisant ainsi la facture de près de 30 000\$. Toutefois, cette exemption est actuellement temporaire pour cette année et des démarches se poursuivent afin d'obtenir une exemption à plus long terme. C'est à la suite de la réponse de cette démarche que nous avons pu établir les coûts approximatifs (très près de la réalité) par élève afin qu'un échéancier de paiement puisse être envoyé aux parents la semaine dernière. Mme Lalancette est curieuse de prendre le pouls des parents siégeant sur le CÉ de la réception de la lettre. Unanimement, les parents s'attendaient à des coûts supérieurs et sont très heureux de la tournure de la situation, mais surtout que le projet peut se poursuivre dans sa formule complète. M Chaumont souligne le travail

exceptionnel et colossal de Mme Lalancette qui a débattu seule ce dossier pour protéger la tenue de cet évènement auquel personne ne veut renoncer.

### 3.2 Suivi de notre représentant au comité de parents (Maxime Gauthier)

M Gauthier nous informe de la tenue de 2 rencontres à ce jour. Une première, en présentiel, plus protocolaire, pendant laquelle se sont tenues les élections découlant du comité de parents du centre de services. Par la suite, une 2<sup>e</sup> séance s'est tenue par Teams afin de faire le point sur les assises mises l'an dernier ainsi que de discuter des budgets. Une prochaine séance se tiendra sous peu en présentiel que M Gauthier voit comme le début de projets plus concrets et actifs. Il nous tiendra au courant au prochain C.É. de la suite des choses.

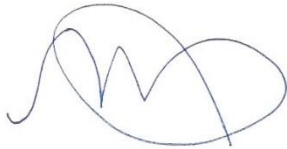
---

### Clôture

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été épuisé à 19h24, Mme Dorion propose de levée l'assemblée.

PDC08112022-04    Proposé par Isabelle Turcotte, appuyé par Gabrielle St-Cyr et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



---

La présidente

Mme Marie-Eve Dorion



---

La directrice

Mme Nadine Lalancette

